

Thales : lancement de l'opération d'actionnariat salarié 2021

Thales (Euronext Paris : HO) annonce le lancement de son opération d'actionnariat salarié 2021, qui s'est ouvert mercredi 3 novembre 2021. Cette offre est proposée aux collaborateurs du Groupe dans 36 pays et concernera les salariés et retraités du Groupe.

Cette opération a pour objectif de renforcer le lien entre Thales et ses collaborateurs en leur permettant d'être associés aux objectifs, performances et succès futurs du Groupe.

Les modalités de cette offre sont détaillées ci-après.

Pour toute question relative à la présente offre, les bénéficiaires pourront s'adresser à leur responsable Ressources Humaines et/ou à toute autre personne tel que précisé dans les documents remis aux bénéficiaires de l'offre.

Opération d'actionnariat salarié 2021 : modalités

Cette offre d'actions est proposée aux salariés du Groupe en France, Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Autriche, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Egypte, Emirats Arabes Unis, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Hong Kong, Inde, Italie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Singapour, Danemark, Finlande, Israël, Japon, Philippines, République Tchèque, Suède, Suisse et Turquie qui seront éligibles et adhérents au plan d'épargne du Groupe et dans le cadre d'un dispositif Share Incentive Plan (« SIP ») au Royaume-Uni.

Titres offerts

L'offre d'actions Thales aux collaborateurs du Groupe sera réalisée par une cession d'actions existantes auto-détenues et rachetées préalablement par Thales dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires en application de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce. La cession d'actions aux salariés et retraités adhérents du plan d'épargne du Groupe sera réalisée dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, à l'exception de l'offre mise en œuvre au Royaume-Uni où elle sera réalisée dans le cadre d'un SIP.

Le Conseil d'administration a décidé, le 24 novembre 2020, la mise en œuvre de cette opération d'actionnariat salarié et a délégué au Président-directeur général les pouvoirs nécessaires à sa mise en œuvre. Conformément à la décision du Conseil d'administration, l'offre portera sur un nombre maximum de 600 000 actions.

Le Président-directeur général, sur délégation du Conseil d'administration, a arrêté les dates de la période de souscription et fixé le prix d'acquisition par décision en date du 28 octobre 2021. Le prix d'acquisition est égal à 80% du cours de référence.

Le cours de référence, constaté par le Président-directeur général en date du 28 octobre 2021 et correspondant à la moyenne des cours d'ouverture de l'action Thales sur le marché Euronext

Paris durant les vingt (20) séances de Bourse précédant cette date est de 83,07 euros. Le prix d'acquisition est en conséquence de 66,46 euros. Pour l'offre réalisée au Royaume-Uni, le prix d'acquisition sera déterminé conformément aux règles applicables dans le cadre d'un SIP.

Les actions acquises par les bénéficiaires de l'offre étant des actions ordinaires existantes, celles-ci sont entièrement assimilables aux actions ordinaires existantes composant le capital de Thales.

Conditions de l'offre

- **Bénéficiaires de l'offre d'actions réservée aux salariés** : les bénéficiaires de l'offre sont les salariés des sociétés du périmètre qui auront adhéré au plan d'épargne du Groupe quelle que soit la nature de leur contrat de travail (à durée déterminée ou indéterminée, à temps complet ou à temps partiel) et justifiant d'une ancienneté de trois mois. Les retraités et les préretraités des sociétés françaises du Groupe qui ont adhéré au plan d'épargne avant la cessation de leur activité sont bénéficiaires de l'offre, sous réserve d'avoir conservé des avoirs dans le plan d'épargne du Groupe depuis leur départ en retraite ou préretraite.

Au Royaume-Uni l'offre d'actions Thales est mise en œuvre dans le cadre d'un dispositif SIP.

- **Sociétés du périmètre de l'offre** :
 - La société Thales au capital de 640 097 874 euros dont le siège social est situé Tour Carpe Diem, place des Corolles, esplanade nord, 92400 Courbevoie, et
 - Les sociétés du groupe Thales, dont Thales détient directement ou indirectement plus de 50% du capital social, ayant leur siège social en France, Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Autriche, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Egypte, Emirats Arabes Unis, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Hong Kong, Inde, Italie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Singapour, Danemark, Finlande, Israël, Japon, Philippines, République Tchèque, Suède, Suisse et Turquie, qui auront adhéré au plan d'épargne du groupe et au Royaume-Uni via le SIP.
- **Modalités de participation à l'offre** : les actions seront acquises par l'intermédiaire de fonds communs de placement d'entreprise ou en direct, selon les pays, et par l'intermédiaire d'un Trust dans le cadre du SIP.
- **Formules d'acquisition des actions Thales** : les salariés pourront acquérir des actions Thales dans le cadre d'une formule de souscription dite classique. Les salariés bénéficieront d'un abondement de leur employeur correspondant à une action gratuite pour quatre actions acquises jusqu'à quarante actions acquises, dans la limite de dix actions d'abondement.
- **Droits de vote** : les droits de vote attachés aux actions seront exercés par le conseil de surveillance du FCPE et directement par les salariés lorsque les actions sont détenues en direct. Dans le cadre du SIP, les droits de vote attachés aux actions pourront être exercés par les bénéficiaires.
- **Plafond de souscription** : les versements annuels des bénéficiaires de l'offre dans le plan d'épargne groupe ne peuvent excéder, en application de l'article L.3332-10 du Code du travail, le quart de leur rémunération annuelle brute au titre de l'année 2021.
- **Indisponibilité des parts de FCPE correspondantes ou des actions détenues en direct** : les salariés participant à l'offre devront conserver les parts de FCPE correspondantes ou les actions détenues directement pendant une durée de cinq années, sauf survenance d'un cas

de déblocage anticipé prévu par l'article R. 3334-22 du Code du travail ou par la réglementation locale. En ce qui concerne les actions acquises via le SIP au Royaume-Uni, les conditions de conservation sont différentes et dépendent de la nature de l'action (*partnership share* ou *matching share*).

Calendrier indicatif de l'opération

- **Période de souscription** : du 3 novembre 2021 (inclus) au 24 novembre 2021 (inclus).
- **Règlement-livraison de l'offre** : prévu pour le 16 décembre 2021.

Ces dates sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Cotation

Les actions Thales sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris (Code ISIN : FR0000121329).

Mention spécifique pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour l'acquisition d'actions Thales. L'offre d'actions Thales réservée aux salariés sera mise en œuvre dans les seuls pays où une telle offre a fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre.

Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations nécessaires auront été obtenues.

A propos de Thales

Thales (Euronext Paris: HO) est un leader mondial des hautes technologies qui investit dans les innovations du numérique et de la « deep tech » – connectivité, big data, intelligence artificielle, cybersécurité et quantique – pour construire un avenir de confiance, essentiel au développement de nos sociétés. Le Groupe propose des solutions, services et produits qui aident ses clients – entreprises, organisations, Etats - dans les domaines de la défense, de l'aéronautique, de l'espace, du transport et de l'identité et sécurité numériques, à remplir leurs missions critiques en plaçant l'humain au cœur des décisions.

Thales compte 81 000 collaborateurs dans 68 pays. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros.

CONTACTS

Thales, relations médias

Groupe & Innovation

Alice Pruvot

+331 57 77 89 52

alice.pruvot@thalesgroup.com

EN SAVOIR PLUS

